

# Favoriser la confiance par le label IDEAS dans les associations et fondations

Hélène Dransart, présidente fondatrice d'IDEAS

## Pourquoi avoir créé IDEAS ?

IDEAS est né en 2005 d'un constat simple : bon nombre de philanthropes potentiels manquaient de manière cruciale d'information et de confiance pour pouvoir donner. Il était donc nécessaire d'établir des liens entre les organismes faisant appel au don et ces donateurs motivés mais pas encore convaincus. Pour que ces liens soient constructifs, il fallait des fondements solides. Ainsi, la présence du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes parmi nos partenaires fondateurs a été essentielle avec notamment leur participation à l'élaboration du guide IDEAS de bonnes pratiques associatives.

## En quoi consiste la démarche IDEAS ?

Les associations et fondations qui le souhaitent peuvent être accompagnées gratuitement par des conseillers bénévoles qualifiés dans l'optimisation de leurs pratiques selon le guide IDEAS. Ce guide comporte 120 indicateurs couvrant les trois champs de la gouvernance, la gestion financière et

l'efficacité de l'action. C'est un réel vecteur de progrès dans les modes de fonctionnement d'une organisation.

## Qu'est-ce que le label IDEAS ?

A la fin de cet accompagnement, l'organisme candidat au label IDEAS se soumet à des contrôles externes effectués sur la base du guide IDEAS par des professionnels indépendants : le commissaire aux comptes de l'organisme peut examiner 27 indicateurs et un expert-comptable indépendant, formé au guide IDEAS, examine les indicateurs restants.

Une fois le Label obtenu et pendant ses trois ans de validité, l'organisme sollicite des contrôles externes allégés auprès de ces contrôleurs.

Le label IDEAS est un véritable outil de sécurisation du don ; être assuré de la qualité de la gouvernance et de la transparence de l'organisme et bénéficier d'un suivi régulier de ses projets sont autant d'éléments qui permettent de donner sereinement.

## REJOIGNEZ IDEAS !

IDEAS a besoin de vous pour accompagner de nouveaux organismes candidats au label ! Contactez-nous au 01 42 98 30 73  
info@ideas.asso.fr - www.ideas.asso.fr

## Quel rôle peut jouer un expert-comptable ou un commissaire aux comptes dans la démarche IDEAS ?

Les experts-comptables et les commissaires aux comptes peuvent, d'une part, rejoindre l'équipe actuelle des 50 conseillers bénévoles qui accompagnent les OEM (Organismes Éligibles au Mécénat) ; et d'autre part, réaliser les missions de contrôles externes auprès d'un organisme candidat au label.

## Quels sont les enjeux pour IDEAS ?

Avec quatorze organismes labellisés en 2010 et plus d'une trentaine en accompagnement en cours, IDEAS est aujourd'hui un acteur essentiel au développement de la philanthropie en France. Il s'attache à aider le secteur non lucratif à accroître son impact envers ses bénéficiaires, à éclairer les donateurs dans leurs réflexions et prises de décisions. Il participe ainsi au renforcement du lien social entre ceux qui sont en position de donner et ceux qui ont besoin d'aide. ■

## TÉMOIGNAGE DE

Arnaud Brossier, président de Georges Rey Conseils

« Devenir conseiller bénévole pour IDEAS constituait pour moi une merveilleuse opportunité de mise en application dans un cadre bénévole de l'expérience accumulée au fil des années auprès de mes clients associations ou fondations. La grande qualité de la démarche IDEAS et de ses acteurs m'a permis d'élargir mon champ de compétences et d'intégrer un réseau riche et dynamique. La mutualisation des expertises, d'origines très variées, crée une émulation positive au bénéfice de chacun, tant sur le plan personnel que professionnel. »

